



## APPEL A CANDIDATURE CHARGE.E DE MISSION MOBILISATION FONCIERE ET BATI DEGRADE EN MILIEU RURAL

Le syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine, recrute un.e chargé.e de mission « mobilisation foncière et bâti dégradé en milieu rural » .

Etablissement public de coopération entre les 13 intercommunalités composant le sud de la Meurthe-et-Moselle (grand bassin de vie incluant la Métropole du Grand Nancy, les agglomérations de Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul et 434 communes), le syndicat mixte porte le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), approuvé en 2013 et en cours de révision depuis début 2020.

Fédérées autour du SCoT, les intercommunalités ont souhaité approfondir leurs coopérations pour conduire des actions communes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de mobilités, de développement économique et de transitions écologique, énergétique et alimentaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2022, la Multipole a initié une démarche « Habitat et sobriété foncière » qui vise à accompagner les collectivités du territoire dans la transformation des pratiques d'aménagement pour s'inscrire dans la trajectoire « zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 ».

Cette démarche expérimentale (recherche-action) se déroule sur 2 années (2022-2024) et vise à :

- Tester des solutions et démarches opérationnelles permettant de remobiliser du foncier et produire une offre d'habitat en cohérence avec les enjeux de sobriété foncière
- Mobiliser les leviers existants et concevoir des « outils » appropriés (juridiques, opérationnels, financiers) pour parvenir à une stratégie de mise en œuvre de la trajectoire Zéro artificialisation nette qui sera inscrite dans le SCoT
- Sensibiliser et former les élus, techniciens des collectivités, professionnels de l'aménagement en charge de l'urbanisme, et plus largement le grand public aux enjeux de la sobriété foncière, de la qualité urbaine et aux outils disponibles en matière de gestion foncière,
- Engager les différents acteurs dans une réflexion collective sur l'habitat et les modèles d'aménagement de demain.

Elle est soutenue financièrement par l'Etat, la Région, la Banque des territoires et s'appuie sur le réseau des partenaires locaux de l'ingénierie territoriale (intercommunalités membres, CD54, services déconcentrés de l'Etat, EPF Grand Est, MMD54, CAUE, SCALEN... ) et doit mobiliser également les acteurs de l'aménagement (bailleurs sociaux, aménageurs, promoteurs...).

Dans ce cadre, la Multipole, en lien avec les intercommunalités membres, constitue une cellule d'appui aux communes rurales pour la mobilisation foncière et la reconquête du bâti dans les centralités des villages.

Cette « cellule d'appui » a pour rôle d'orienter les élus et d'apporter un premier niveau de réponse aux problématiques juridiques, financières ou techniques liées à mobilisation de biens vacants, d'immeubles dégradés, de gisements fonciers au sein des espaces déjà urbanisés des bourgs et des villages. Elle vient faciliter le recours aux dispositifs et ressources existantes portées par les partenaires institutionnels, pour accompagner et faciliter l'émergence des projets des communes rurales.

**Dans ce contexte, sous l'autorité du directeur et en collaboration avec la chargée de mission déjà en poste, le/la chargé.e de mission est recruté.e pour :**

- Animer la cellule d'appui aux communes rurales : organiser, promouvoir et mettre en œuvre l'accompagnement juridique et technique pour la mobilisation de foncier et de bâti vacant :
  - Enregistrer, synthétiser et organiser les demandes et problématiques remontant des communes pour les orienter vers les partenaires institutionnels pouvant aider à leur résolution (intercommunalités, services de l'Etat, EPFGE, Département, CAUE, MMD54...),
  - Conseiller et sensibiliser les communes sur les dispositifs et procédures d'action foncière et d'aménagement foncier à leur disposition (outils règlementaires, fiscaux, financiers, opérationnels...)
  - Accompagner la définition du projet et, le cas échéant, assister techniquement et administrativement la mise en œuvre des procédures pour la maîtrise de biens immobiliers ou fonciers.
  - Identifier, valoriser, mettre en lien avec les ressources financières et techniques existantes pour la réalisation des projets
- Participer à l'animation globale de la démarche « habitat et sobriété foncière » :
  - Organiser l'accompagnement de certains des projets pilotes de l'expérimentation (mobilisation des personnes ressources, animation des groupes projets, ...)
  - Contribuer à la mise en œuvre des actions de sensibilisation, de formation et de partage des expériences
  - Participer aux instances de suivi (COFIL, comité de liaison, groupe-projet...)
- Être force de proposition pour faire évoluer et développer l'offre d'accompagnement aux communes en fonction des enseignements de l'expérimentation.
- Suivre la démarche de révision du SCoT et accompagner la mise en œuvre des orientations du SCoT au sein des documents d'urbanisme des communes accompagnées.
- Assurer une veille juridique et d'actualité sur les politiques publiques de lutte contre l'artificialisation des sols, de recyclage foncier, de valorisation des friches, de renaturation, de désimperméabilisation...

## **PROFIL RECHERCHE**

- De formation supérieure (Bac+5) dans les domaines du droit public, du droit de l'urbanisme, de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire ;
- Justifier d'une expérience réussie au sein d'une collectivité, d'un organisme public, une agence d'urbanisme ou un bureau d'études sur un poste similaire (chargé de mission foncier)

- Maîtrise des politiques publiques liées aux politiques foncières, à l'urbanisme réglementaire et opérationnel, à la planification ;
- Autonomie et capacité d'initiative
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, notamment des EPCI ;
- Aptitude au travail en équipe au sein d'une petite structure en relation avec de nombreux partenaires institutionnels ;
- Esprit d'analyse, de synthèse, bonnes capacités rédactionnelles et appétence pour la pédagogie et la communication ;
- Permis B requis.

### **CONDITIONS D'EXERCICE / PARTICULARITES DU POSTE**

*Poste de catégorie A, cadre d'emploi des attachés ou ingénieurs territoriaux*

*Recrutement par voie contractuelle.*

Temps complet

Lieu de travail : Nancy centre

Déplacements en véhicule sur le territoire.

Conditions de recrutement : Statutaire + régime indemnitaire + participation employeur aux frais liés aux transports en commun + CNAS.

### **DEPOT DES CANDIDATURES**

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser exclusivement par voie électronique avant le 31/01/2023 : à M. le Président du Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine:

[contact@nancysudlorraine.fr](mailto:contact@nancysudlorraine.fr)

**Poste à pourvoir dès que possible.**

Informations sur <https://www.nancysudlorraine.fr/>

Renseignements complémentaires auprès de M. Thibault VALOIS, directeur : 06 43 64 19 21